

INVESTISSEUR ET PARTENAIRE RESPONSABLE

CHARTE D'AZULIS CAPITAL

L'ambition d'Azulis Capital est de contribuer, en investisseur et partenaire responsable, au développement pérenne de PME françaises et de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes par l'obtention de performances financières et extra-financières.

La mission, les valeurs et les engagements énoncés dans la Charte d'Azulis Capital constituent l'ADN de son équipe. Ils guident son action quotidienne et s'expriment au travers de pratiques d'investisseur et de partenaire responsable. Azulis Capital s'efforce d'intégrer au mieux les préoccupations et les attentes des femmes et des hommes qui travaillent au sein des entreprises des affiliées et de leur environnement, ceci en respectant des principes de bonne gouvernance et d'éthique.

Par son adhésion début 2012 aux Principes pour l'Investissement Responsable "PRI" promus par les Nations Unies, l'équipe a souhaité réaffirmer ses convictions.

NOTRE MISSION

- ✓ Notre objectif est de **gérer avec intégrité et loyauté les capitaux qui nous sont confiés** par nos souscripteurs, avec l'objectif de leur offrir un rendement qui soit le plus conforme à leurs attentes, tout en satisfaisant à des exigences en matière de développement économique, environnemental et social durable.
- ✓ Notre ambition est de participer activement au développement des PME françaises, créatrices de richesses et d'emplois, en leur apportant les ressources financières nécessaires pour progresser dans un monde de plus en plus ouvert, en soutenant leurs dirigeants lors du déploiement de projets relevant des principes de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).
- ✓ Nous visons aussi à préserver et pérenniser le socle du tissu économique que constituent les PME françaises. Nous proposons à leurs actionnaires des solutions de transmission pérennes, en accompagnant des équipes de management motivées par la reprise de leur entreprise et désireuses de participer à l'accroissement de sa valeur économique et extra-économique.

NOS VALEURS

- ✓ Azulis Capital s'attache depuis sa création à **exercer son métier d'investisseur avec professionnalisme et responsabilité**, en veillant au bon équilibre des intérêts des actionnaires qu'elle représente avec ceux du management et des autres parties prenantes.
 - Garants de la réputation d'Azulis Capital, nous veillons à mettre notre longue expérience du métier d'investisseur et nos compétences sectorielles au service des entreprises que nous accompagnons. Nous privilégions des stratégies de croissance, interne et externe, visant à renforcer les positions des entreprises sur leurs marchés et susceptibles de leur donner une dimension plus internationale. Nous limitons l'effet de levier de la dette dans les montages financiers que nous mettons en place afin de préserver les capacités de développement de l'entreprise.
- ✓ Azulis Capital fait totalement sienne l'exigence de respecter des principes d'éthique au travers d'actions et de conduites justes en bâtissant des relations de confiance, de respect et de transparence dans les partenariats qu'elle met en place avec les entreprises et l'ensemble des parties prenantes.
 - Nous veillons à associer les salariés de l'entreprise que nous avons décidé d'accompagner au développement et à la création de valeur, en favorisant la mise en place de dispositifs de participation et d'intéressement aux résultats de l'entreprise.

Enfin, nous sommes convaincus au sein d'Azulis Capital que le métier d'investisseur en capital est un travail d'équipe. Toutes nos décisions d'investissements sont prises de manière collégiale et solidaire et nous veillons à ce que chacun des membres de l'équipe d'Azulis Capital puisse s'épanouir dans l'exercice de son métier.



NOS ENGAGEMENTS

Conscients de notre rôle d'actionnaire professionnel et de nos responsabilités vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, nous prenons les engagements suivants :

Vis-à-vis de nos investisseurs

- ✓ Nous nous engageons à privilégier l'intérêt de nos investisseurs et à les traiter selon des principes d'équité et d'égalité. Nous exerçons notre métier en totale indépendance et transparence.
- ✓ Nous nous engageons à respecter la politique d'investissement affichée dans les règlements de nos Fonds et à retenir des critères d'investissement socialement responsable dans la recherche et la sélection d'opportunités d'investissement.
- ✓ Nous remplissons toutes les obligations applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Lors de l'acquisition et de la cession d'une entreprise, nous nous assurons que l'ensemble des parties prenantes respecte les obligations et les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- ✓ Nous nous interdisons d'investir dans des secteurs dits "sensibles" (tels que les jeux d'argent, la production ou la commercialisation d'armes...).
- ✓ Nous nous engageons à appliquer avec transparence et objectivité les meilleurs standards en matière de reporting auprès de nos investisseurs et à intégrer les aspects ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans les rapports annuels des Fonds que nous gérons.

Vis-à-vis de nos entreprises affiliées

- ✓ Nous encourageons les entreprises dans lesquelles nous investissons à améliorer la prise en compte des critères RSE, en réalisant par exemple un état des lieux de l'entreprise, puis en définissant avec le management les axes d'amélioration prioritaires et, enfin, en suivant les progrès réalisés.
- ✓ Nous veillons à ce que l'entreprise respecte l'ensemble des normes et règlementations nationales et internationales (en matière environnementale notamment).
- ✓ Nous nous engageons à participer activement à la croissance et à la valorisation des entreprises dans lesquelles nous investissons en prenant en compte des critères tant financiers qu'extra-financiers.
- ✓ Nous respectons la confidentialité des informations portées à notre connaissance.
- ✓ Nous nous engageons à faire progresser les participations des Fonds gérés vers de meilleures pratiques sociales et de respect de la personne humaine (sécurité des personnes, parité homme/femme, lutte contre les discriminations, prise en compte de la diversité, formation,...) et à promouvoir l'association la plus large possible des salariés aux fruits du développement de l'entreprise qui les emploie.

Vis-à-vis des collaborateurs d'Azulis Capital

- ✓ Nous nous efforçons de créer un environnement de travail épanouissant pour l'ensemble de nos collaborateurs, en instaurant un bon esprit d'équipe et de convivialité. Nous privilégions le travail en équipe et la transparence dans la communication interne d'informations.
- ✓ Nous créons les conditions d'une implication forte de chacun (collégialité au niveau des décisions, responsabilisation sur des travaux d'utilité collective) et de participation à la bonne administration de la société de gestion (dispositif d'intéressement, actionnariat).

Vis-à-vis de la Société

- ✓ Dans la continuité de notre métier d'investisseur en capital, nous soutenons l'initiative entrepreneuriale en partenariat avec une association relevant de l'économie sociale et solidaire et des initiatives artistiques dans le cadre d'une action de mécénat.
- ✓ Nous veillons à réduire notre propre empreinte écologique en étant vigilants sur nos consommations de ressources non renouvelables et encourageons nos partenaires à adopter la même approche.